

FNEC

GESTION DE LA CRISE DU COVID-19

Point à date - Mai 2020

Gestion des conséquences des mesures de confinement mises en place mi-mars 2020 en France et en Europe.

Un conseil d'administration entièrement mobilisé

Les éleveurs, laitiers et fermiers, administrateurs de la FNEC ont été pleinement mobilisés et se sont réunis régulièrement pour remonter les difficultés des éleveurs

Des points de situation réguliers envoyés au réseau

Chaque semaine et parfois chaque jour, nous avons envoyé un mail au réseau avec l'information en temps réel sur la situation l'avancement de nos négociations avec le cabinet du ministre de l'agriculture et les mesures obtenues.

Un contact privilégié avec le ministère de l'agriculture

Reconnu comme interlocuteur indiscutable sur les dossiers fermiers et évidemment caprins, nous avons eu une écoute importante de la part des pouvoirs publics qui ont fait aboutir plusieurs de nos demandes.



UNE CRISE SANITAIRE INEDITE AVEC DES CONSEQUENCES ECONOMIQUES IMPORTANTES

Comme le reste du monde, la France est frappée par une crise sanitaire sans précédent, amenant le gouvernement à prendre des dispositions drastiques, mais nécessaires, pour enrayer la propagation du Covid-19 sur notre territoire. Le 12 mars, le président de la République annonce dans son allocution télévisée la mise en place de mesures de confinement pour l'ensemble de la population française et la fermeture des marchés, restaurants, établissements scolaires et l'arrêt de toute activité non essentielle. Le Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation a immédiatement confirmé que l'activité agricole pouvait s'exercer sans contrainte spécifique de déplacement, pour les matériels et les personnes qui la mettent en œuvre, assurant ainsi le maintien de la production alimentaire nécessaire et vitale, dans le respect total des règles d'hygiène et des recommandations du gouvernement.

Pour autant, cette crise inédite a eu des conséquences sur l'agriculture et certains secteurs ont été particulièrement touchés.

C'est le cas de la filière caprine, laitière et fermière, dont les débouchés des fromages fermiers, artisanaux et sous signe de qualité, ont été malmenés. Mais également parce que la crise sanitaire est arrivée en pleine saison du chevreau, et pendant le pic de consommation de Pâques.

Notre objectif pendant cette crise : préserver l'équilibre financier de toutes les exploitations caprines et ne laisser aucun producteur sans débouché pour le fruit de son travail.

Nos atouts : une forte réactivité, une collaboration étroite avec les pouvoirs publics et un lien fort avec le terrain

2 mois d'action en confinement en chiffres :

4 CA
FNEC



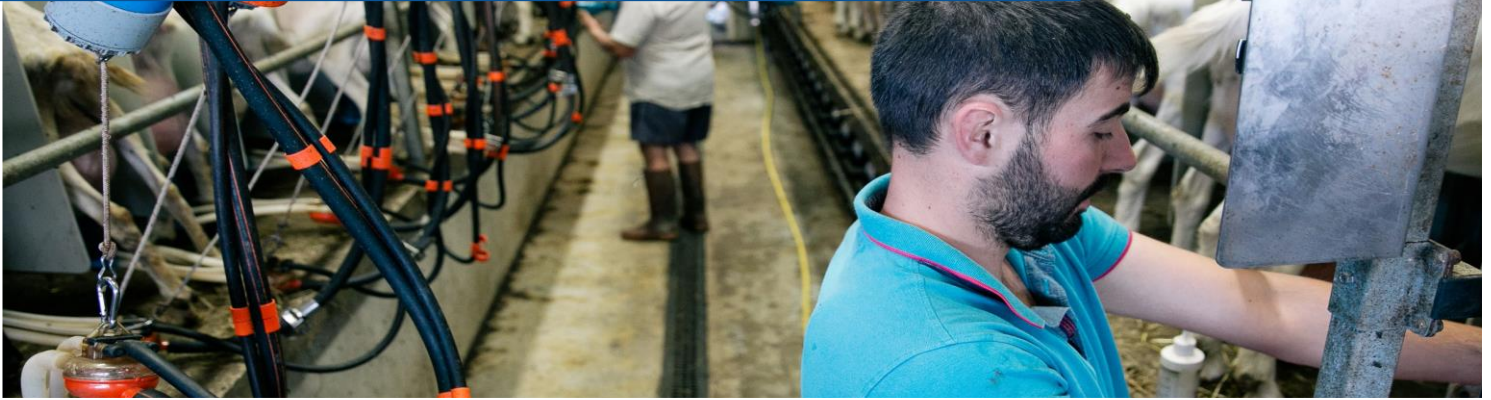
36 articles
sur fnec.fr

12 mails
au réseau



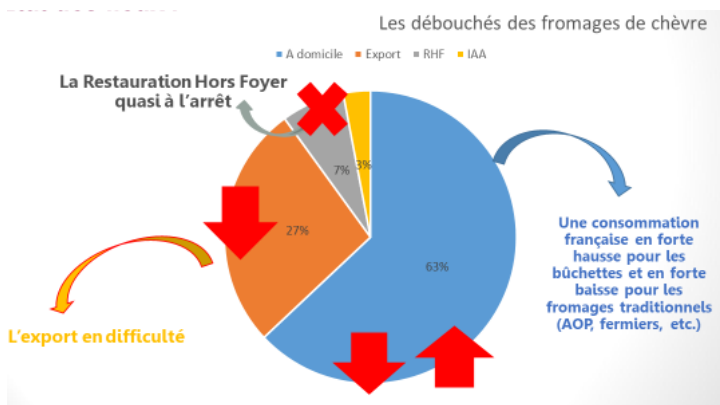
6 notes
d'info

PRODUCTEURS DE LAIT



UNE COLLECTE EN TENSION PENDANT LE PIC ANNUEL DE COLLECTE

Dès la première semaine du confinement, l'inquiétude des producteurs de lait de chèvre s'est fait sentir quant au fonctionnement normal des activités de collecte et de transformation du lait de chèvre. Dès le début de la crise et chaque semaine, les représentants de la FNEC ont fait le point chaque avec les représentants des coopératives et industriels privés au sein de l'ANICAP pour partager les difficultés des entreprises (pertes de débouchés et difficultés d'assurer la fabrication à un rythme normal).



Le pilotage fin de la situation au sein de l'ANICAP a abouti inexorablement le 26 mars à un message appelant à la maîtrise des volumes à l'approche du pic de collecte. Si cette maîtrise est toujours demandée à leurs producteurs par certaines entreprises fabriquant des fromages AOP ou artisanaux, elle n'est globalement plus d'actualité pour le reste des producteurs dans la mesure où le pic de collecte a été franchi. **Grâce aux efforts et à la solidarité des opérateurs, la filière a passé ce cap**

difficile et les producteurs, hormis des situations localisées, n'ont pas eu à détruire de lait.

Dès fin mars, la FNEC a porté plusieurs demandes au ministère : la mise en place d'aides au stockage privé de fromages et la prise en charge des citernes qui seraient détruites faute de pouvoir entrer dans la chaîne de fabrication. Chaque semaine le président de la FNEC a fait un point précis avec le cabinet du Ministre de l'Agriculture sur la situation des producteurs. **Alors que nos voisins européens ont vu leurs références baisser de 10 à 15% et le prix du lait de chèvre chuter jusqu'à 30%, le pilotage fin et notre action quotidienne ont permis aux producteurs de passer la crise sans baisse de prix ni perturbation de la collecte.**

Avec le soutien du ministère de l'agriculture, nous avons obtenu fin avril l'éligibilité du caillé congelé dans le dispositif d'aides au stockage privé, s'assurant ainsi que les entreprises du secteur caprin puissent en bénéficier, notamment les plus vulnérables (TPE, artisans et PME). Cependant, en dépit de notre volonté, les modalités de demande de l'aide paraissent trop contraignantes pour les petites structures et compromettraient leur accès à celle-ci. Quelques filières restent en difficulté, notamment en AOP où le stock constitué est important. **Nous avons ainsi demandé à l'ANICAP de réorienter les actions de promotion des fromages de chèvre afin d'aider à l'écoulement des stocks de ces produits dans les mois à venir.**

PRODUCTEURS FERMIERS



DES CIRCUITS DE COMMERCIALISATION BOULEVERSES CHEZ LES FERMIERS

Les mesures successives du gouvernement ont tout de suite impacté les producteurs laitiers fermiers. Tout d'abord la fermeture des écoles signifiant l'arrêt de la restauration scolaire, puis la fermeture des restaurants, et surtout la fermeture des marchés soumis à dérogation préfectorale pour toute réouverture... Autant de circuits de distribution qui ont disparu en quelques jours, forçant les producteurs laitiers fermiers à s'adapter et innover. Dès le 18 mars, comme décidé par le conseil d'administration de la FNEC une note d'information a été diffusée à destination des producteurs reprenant les gestes barrière pour les points de vente.

Des points hebdomadaires avec les fermiers du conseil d'administration de la FNEC ont été faits, mais également avec l'Institut de l'Élevage et les techniciens du réseau Produits Laitiers Fermiers, fortement mobilisés par les producteurs sur le terrain, **afin de proposer des fiches techniques sur les solutions de report.**

Le 24 mars nous avons adressé au ministère un courrier avec des demandes précises de trois types : soutien financier, soutien logistique et adaptations réglementaires afin d'aider à réorienter les produits vers de nouveaux débouchés. Nos demandes ont été entendues : l'instruction technique du ministère du 3 avril reprend des adaptations temporaires pour les producteurs fermiers. Notre note d'info du 6 avril détaille l'ensemble des souplesses obtenues pour les producteurs laitiers fermiers, complétée par des modèles de fiches d'information pour la DDPP en cas de nouvelle activité pour les agréés, afin de faciliter leurs démarches.

Le problème de la fermeture des marchés nous a mobilisés également. **Nous avons soutenu et relayé toutes les actions en faveur de la réouverture des marchés, débouchés majoritaires chez nombre de producteurs fermiers, et proposé des courriers -types à destination des maires.**

Enfin, afin de faciliter le référencement des produits fermiers en grande et moyenne surface pendant la période de crise, **la FNEC a engagé un travail avec la grande distribution et rédigé une note réglementaire FNEC-FNPL-CNAOL à destination des GMS pour lever deux freins au référencement :** nous avons rappelé que l'étiquetage nutritionnel n'était pas obligatoire pour les produits laitiers fermiers et qu'un agrément européen n'était pas obligatoire pour livrer les produits en magasin. **Cela a permis de résoudre de nombreux problèmes de référencement.**

Si une bonne partie des producteurs ont vu leurs ventes augmenter (notamment ceux qui ont pu mettre en place la livraison à domicile ou en point relais), c'est au détriment de la charge de travail, trop importante pour pouvoir durer, et un épuisement des producteurs se fait sentir. D'un autre côté, des producteurs éloignés des centres de consommation et dans des zones géographiques difficiles n'ont pas pu mettre en place ce genre de circuit et font état de pertes allant jusqu'à 50% du chiffre d'affaires en mars et avril. Nous sommes actuellement en train de recenser les producteurs en difficulté et identifier des mesures ciblées leur permettant de passer le cap et affronter la saison estivale.

VIANDE CAPRINE

UNE CRISE COVID-19 EN PLEINE SAISON DU CHEVREAU

La filière chevreau connaît un pic d'activité chaque année pour Pâques : c'est plus de 50% des chevreaux qui sont abattus à cette période avec pour débouchés majeurs le marché festif de Pâques en France et chez nos voisins italiens et portugais.

Dès le 16 mars, la FNEC demandait une réunion téléphonique de crise avec les 3 principaux abatteurs de chevreaux et nous avons obtenu que ceux-ci s'engagent à assurer le ramassage des chevreaux chez les engraisseurs et les éleveurs. Ce message envoyé très largement dans le réseau a permis d'apporter de la sérénité et assurer le ramassage du chevreau. Le 18 mars, dans un courrier adressé au Ministre de l'Agriculture, la FNEC demandait des mesures urgentes pour la filière chevreau, notamment la mise en place de l'aide au stockage privé afin que les abatteurs puissent faire face au surstock de congélation et ainsi assurer la continuité de l'abattage.

Avec Interbev caprins, nous avons mis en place et relayé une campagne de communication sur le chevreau de Pâques qui a permis de faire de la promotion en magasin et de travailler en étroite collaboration avec la distribution pour mettre du chevreau dans les rayons à l'approche des fêtes de Pâques. Si cela n'a pas permis de résorber bien évidemment toutes les ventes destinées traditionnellement à nos pays voisins européens, cela a permis de commencer un travail rapproché avec la grande distribution sur lequel il faudra capitaliser lors des prochaines campagnes de promotion.



Le maillon engraisseur a été très fortement impacté et nous avons également demandé au ministère des aides urgentes pour ce maillon.

Fin avril, nous avons obtenu de la Commission Européenne l'aide au stockage privé pour les viandes ovines et caprine, malheureusement sans rétroactivité. Les surstocks vont peser sur le démarrage de la saison et sans solution de marché de dégagement ou d'aide au stockage, les abatteurs pourraient n'avoir d'autre choix que de ne pas collecter et abattre les animaux, mettant en difficulté éleveurs mais surtout engraisseurs.

La FNEC continue le travail de sensibilisation des pouvoirs publics de façon concertée avec les abatteurs et leurs fédérations afin de trouver des solutions (prise en charge des surstocks, marché de dégagement...).

Tous nos documents, notes d'information et communiqués sur www.fnec.fr

